

Votre orthophoniste est conventionné.

Il pratique des honoraires conformes aux tarifs de la Sécurité sociale. Ces tarifs ne peuvent être dépassés, sauf en cas d'exigence exceptionnelle de votre part concernant l'horaire ou le lieu des actes pratiqués, ou en cas de non-respect du parcours de soins.

Votre orthophoniste doit obligatoirement vous informer avant de réaliser un acte non remboursé par la Sécurité sociale.

En outre, dès lors que les dépassements d'honoraires des actes et prestations facturés atteignent 70 euros, votre orthophoniste doit vous en informer

par écrit, préalablement à la réalisation de la prestation.

Seuls peuvent vous être facturés des frais correspondant à une prestation de soins rendue. Le paiement d'une prestation qui ne correspond pas directement à une prestation de soins ne peut vous être imposé.

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2019 : Valeur unitaire de l'AMO : 2,50 € *Ces tarifs sont donnés à titre indicatif*

DÉSIGNATION DE L'ACTE	Coefficient AMO	Coût unitaire en €	RÉGIME GÉNÉRAL	
			Part obligatoire	Part complémentaire

Bilan avec compte rendu écrit obligatoire

Bilan de la déglutition et des fonctions vélo-tubo-tympaniques	AMO 26	68,12 €	40,87 €	27,25 €
Bilan de la phonation	AMO 34	89,08 €	53,45 €	35,63 €
Bilan des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité	AMO 34	89,08 €	53,45 €	35,63 €
Bilan de la communication et du langage oral et/ou bilan d'aptitudes à l'acquisition de la communication et du langage écrit	AMO 34	89,08 €	53,45 €	35,63 €
Bilan de la communication et du langage écrit	AMO 34	89,08 €	53,45 €	35,63 €
Bilan de la cognition mathématique (troubles du calcul, troubles du raisonnement logico-mathématique...)	AMO 34	89,08 €	53,45 €	35,63 €
Bilan des troubles d'origine neurologique	AMO 40	104,80 €	62,88 €	41,92 €
Bilan des bégaiements et des autres troubles de la fluence	AMO 40	104,80 €	62,88 €	41,92 €
Bilan de la communication et du langage dans le cadre des handicaps moteur, sensoriel et/ou déficiences intellectuelles, des paralysies cérébrales, des troubles du spectre de l'autisme, des maladies génétiques, et de la surdité	AMO 40	104,80 €	62,88 €	41,92 €

Les bilans de renouvellement sont facturés avec une décote de 30%

AMO 26	AMO 18.2	47,68 €	28,61 €	19,07 €
AMO 34	AMO 23.8	62,35 €	37,41 €	24,94 €
AMO 40	AMO 28	73,36 €	44,02 €	29,34 €

▪ IFD - Indemnité forfaitaire de déplacement : 2,50 €

▪ IK - Indemnité kilométrique :
 → IK - Plaine : 0,27 €/km
 → IK - Montagne : 0,40 €/km
 → IK - A pieds, à ski : 1,07 €/km

La prescription médicale doit préciser "à domicile" afin que les frais liés au déplacement soient pris en charge par l'assurance maladie.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter l'annuaire santé du site www.ameli.fr

DÉSIGNATION DE L'ACTE

DÉSIGNATION DE L'ACTE	coefficient AMO	Coût unitaire en €	RÉGIME GÉNÉRAL	
			part obligatoire	part complémentaire
Rééducation individuelle (accord préalable)				
Rééducation des troubles de l'articulation, par séance	AMO 8	20,96 €	12,58 €	8,38 €
Rééducation de la déglutition dysfonctionnelle, par séance	AMO 8	20,96 €	12,58 €	8,38 €
Rééducation vélo-tubo-tympanique, par séance	AMO 8	20,96 €	12,58 €	8,38 €
Rééducation des troubles de la voix d'origine organique ou fonctionnelle, et les dyskinésies laryngées, par séance	AMO 11.4	29,87 €	17,92 €	11,95 €
Rééducation des dysphagies, par séance	AMO 11	28,82 €	17,29 €	11,53 €
Rééducation des anomalies des fonctions oro-myo-faciales et de l'oralité, par séance	AMO 13.5	35,37 €	21,22 €	14,15 €
Éducation à l'acquisition et à l'utilisation de la voix oro-oesophagienne et/ou trachéo-oesophagienne, avec ou sans prothèse phonatoire, par séance	AMO 11.2	29,34 €	17,61 €	11,73 €
Rééducation des troubles de la communication et du langage écrit, par séance	AMO 10.1	26,46 €	15,88 €	10,58 €
Rééducation des troubles de la cognition mathématique (dyscalculie, troubles du raisonnement logico-mathématique...), par séance	AMO 10.2	26,72 €	16,03 €	10,69 €
Rééducation des troubles du graphisme et de l'écriture, par séance	AMO 10	26,20 €	15,72 €	10,48 €
Rééducation des retards de parole, des troubles de la communication et du langage oral, par séance	AMO 12.1	31,70 €	19,02 €	12,68 €
Rééducation des bégaiements et des autres troubles de la fluence, par séance	AMO 12.2	31,96 €	19,18 €	12,78 €
Réadaptation à la communication dans les surdités acquises appareillées et/ou éducation à la pratique de la lecture labiale, par séance	AMO 12	31,44 €	18,86 €	12,58 €
Éducation ou rééducation de la communication et du langage dans les handicaps moteur, sensoriel et /ou les déficiences intellectuelles (inclus paralysie cérébrale, troubles du spectre de l'autisme et maladies génétiques), par séance	AMO 13.8	36,16 €	21,70 €	14,46 €
Rééducation et/ou maintien et /ou adaptation des fonctions de communication, du langage, des troubles cognitivo-linguistiques et des fonctions oro-myo-faciales chez les patients atteints de pathologies neurologiques d'origine vasculaire, tumorale ou post traumatique.	AMO 15.7	41,13 €	24,68 €	16,45 €
Rééducation et/ou maintien et /ou adaptation des fonctions de communication, du langage, des troubles cognitivo-linguistiques et des fonctions oro-myo-faciales chez les patients atteints de pathologie neuro-dégénératives	AMO 15.6	40,87 €	24,52 €	16,35 €
Rééducation des dysphasies, par séance	AMO 14	36,68 €	22,01 €	14,67 €
Démutisation, rééducation ou conservation de la communication, du langage et de la parole dans les surdités appareillées ou non, y compris en cas d'implantation cochléaire, par séance	AMO 15.4	40,35 €	24,21 €	16,14 €

Rééducation nécessitant des techniques de groupe (accord préalable)

Par séance et par patient, quel que soit le libellé

AMO 5	13,10 €	7,86 €	5,24 €
-------	---------	--------	--------